

Lons-le-Saunier, le 17 août 2009



Siège : Maison des Associations
163, rue Marcel Paul
39000 LONS-LE-SAUNIER

Président : Olivier MINAUD, 13 Rue de Pavigny
39000 LONS-LE-SAUNIER
Tél : 06.15.05.19.91

E-mail : olivier.minaud@wanadoo.fr

Web : <http://echiquier.ledonien.free.fr>

Objet : Convocation à une Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire.

Madame, Monsieur,

Vous-même ou (si c'est le cas) votre fils/fille de moins de 16 ans étiez adhérent à l'"Echiquier Lédonien" durant la saison 2008/2009.

Nous vous prions de bien vouloir assister à une Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendra le :

Mardi 15 septembre 2009 à 20 heures
au Restaurant L'Amaryllis
1578, Route de Conliège
39570 PERRIGNY

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

- Renouvellement de l'ensemble des Membres du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 9, alinéa 3, des statuts adoptés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 septembre 2008 ;
- Modification du règlement intérieur du Club ;
- Questions diverses.

A titre extraordinaire :

- Modification des articles 1, 4, 6, 8, 9, 10, 13 et 15 des statuts ;
- Modification consécutive de la numérotation des articles 15 à 23 des statuts ;
- Questions diverses.

Vous trouverez ci-joint dans notre rapport le détail des modifications proposées qui apparaissent en caractères italiques gras dans le texte de ces articles.

*

Concernant le renouvellement du Conseil d'Administration :

12 sièges, au maximum, sont donc à pourvoir.

L'article 8 de nos statuts adoptés le 5 septembre 2008 prévoit que :

"L'assemblée générale de l'association comprend les membres licenciés A et les membres "parents de joueurs" licenciés B de la saison en cours ou se terminant.

Les mineurs licenciés A ayant atteint seize ans entrant dans cette catégorie de membres, au jour de l'assemblée générale peuvent participer aux débats avec voix délibérative.

Les mineurs de moins de seize ans sont représentés par leurs parents ou leurs tuteurs légaux."

L'article 9 de nos statuts précise que : *"Peuvent seules être élues au Conseil d'Administration les personnes majeures jouissant de leurs droits civiques."*

Les candidats devront en outre s'engager à prendre une licence A ou une licence B "Parent de joueur" **pour la saison 2009/2010.**

*

Vous voudrez bien trouver ci-joint :

- La liste des membres sortants du Conseil d'Administration ;
- Un bulletin de candidature ⁽¹⁾ que je demande aux personnes prêtes à s'engager pour ce poste de me retourner ou de retourner au Secrétaire (André DENIS) **au plus tard le samedi 12 septembre**, par mail ou par envoi postal, le cachet de la poste faisant foi dans ce dernier cas.

Naturellement, les candidatures des Administrateurs sortants sont tout à fait souhaitées.

Pour éviter un retard postal, il est aussi recommandé de signaler votre candidature oralement au Président ou au Secrétaire.

*

Cette Assemblée Générale est importante. Elle est indispensable à la vie du Club. Toutefois, elle ne devrait pas prendre trop de temps (Un maximum de 1h/1h30 ?).

Aussi je compte sur votre présence nombreuse, joueurs et parents de joueurs.

En cas d'absence, je vous serais reconnaissant de bien vouloir, soit remettre le pouvoir ci-joint à un membre de l'Echiquier Lédonien **qui pense participer à cette Assemblée Générale**, soit me le retourner directement (ou à André DENIS), en indiquant un nom ou en blanc.

*

Je vous en remercie et vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs et dévoués.

Le Président

Olivier MINAUD

P.J : - Modifications proposées dans le règlement intérieur ;
- Modifications proposées dans les statuts ;
- Pouvoir à retourner en cas d'absence ;
- Bulletin de candidature à un poste d'Administrateur. ⁽¹⁾

⁽¹⁾ (Ce dernier bulletin n'est pas envoyé aux licenciés A mineurs)